

## > CHRONIQUE DE L'ARBITRAIRE

### La police travaille

Le 9 mars à Paris, un garçon de 15 ans rejoint des amis dans un fast food lorsqu'un inconnu l'interpelle, lui propose 50 euros en échange d'un sac à récupérer auprès d'un autre individu. Effrayé le lycéen refuse, et entre dans le restaurant. Au moment de passer commande, deux individus le contraignent à le suivre à l'abri des regards. Le lycéen pense à des braqueurs, «*arrivés à l'arrière du McDo, ils m'ont menotté et lorsque j'ai protesté, l'un d'entre eux m'a dit «Ferme ta gueule. On va te mettre dans une cave. On va niquer ta race».* Plaqué au sol, frappé au visage, le jeune homme se retrouve un sac de tissu sur la tête, «*j'ai eu peur de ne plus pouvoir respirer. Je leur ai dit "arrêtez, enlevez-le-moi!". J'étais sous le choc*». En fait de voyous il s'agit de policiers qui à aucun moment n'ont décliné leur identité. Le lycéen ne comprend à qui il a affaire qu'en entendant la sirène. Après un passage au commissariat de Bobigny, la police le rend à sa famille : c'était une erreur.

Mais difficile d'étouffer l'affaire, la scène a été filmée par des passants. Dans les médias les syndicats policiers assument, pour Alliance ou Unsa Police, rien de choquant, c'est pour la protection de l'interpellé. Mais tout le monde n'est pas de cet avis, l'avocat Slim Ben Achour, qui a fait condamner l'État pour des contrôles au faciès, estime la pratique dange-reuse, portant atteinte à son intégrité physique et à la dignité, «*le sac sur la tête est une méthode classique de torture créant une sensation d'asphyxie allant jusqu'à l'évanouissement de la victime. Cette pratique a été dénoncée à plusieurs reprises par la Cour européenne des droits de l'homme [CEDH]*».

### Le fichier «SI-VIC»

(système d'information pour le suivi des victimes) a été mis en place après les attentats de 2015 pour des situations exceptionnelles et vise à établir «une liste unique des victimes d'attentats pour l'information de leurs proches...». Il n'y a pas que l'AP-HP qui y a accès. Actualisé en temps réel, il est consultable par les agents du ministère de la Justice, de l'Intérieur... Or, en pleine répression du mouvement des GJ, des voix dénoncent le détournement de ce qui revient à

un fichage non-dit des GJ blessés.

Le Canard enchaîné en publie des extraits, soulignant le fait que les policiers disposent de toutes les informations nécessaires pour interpeller les patients une fois de retour chez eux. Sébastien Maillet, qui a eu la main arrachée par une grenade GLI-F4 le 9 février, a déposé une plainte contre X pour «collecte illicite de données à caractère personnel» et «violation du secret professionnel»

### Police, justice, renseignement contre nos libertés

Avec la répression du mouvement social, c'est aussi la liberté d'expression et la liberté de la presse qui sont dans le collimateur du gouvernement Macron. Trois GJ de Besançon ont été condamnés à de lourdes amendes pour avoir crié «Castaner assassin». Le maraîcher écologiste de Bourg-en-Bresse risque 5 ans d'emprisonnement et 75 000 euros d'amende pour avoir décroché un portrait de Macron. Le gouvernement s'efforce également de faire taire la presse indépendante. Gaspard Glanz, journaliste indépendant et fondateur de Taranis News, condamné pour outrage lors de l'Acte 23, (un doigt d'honneur à un policier) est empêché de faire son métier jusqu'à son procès en Octobre. Récemment, le pouvoir a tenté de perquisitionner les bureaux de Médiapart, suite à des révélations sur A. Benalla. L'extension du domaine du secret défense, la loi sur le secret des affaires verrouillent l'accès à l'information, et isolent d'éventuels lanceurs d'alertes. Très récemment, 3 journalistes de Disclose, à l'origine de révélations sur l'usage d'armes françaises dans la guerre du Yémen ont été convoqués par la DGSJ.



**Samedi 1<sup>er</sup> Juin:** Manifestation antifasciste - 6 ans après la mort de Clément Méric

**Dimanche 2 juin:** Manifestation nationale à Paris des blessés par la police «Mutilés pour exemple»

**Samedi 1<sup>er</sup> et dimanche 2 juin:** Week-end d'échanges et d'auto-formation - *S'organiser ensemble face à la répression* - La Coordination contre la répression de Paris/IDF

Infos: <https://paris.demosphere.net/>

# RESISTONS CONTRE LES VIOLENCES POLICIERES ET SECURITAIRES ENSEMBLE

Bulletin mensuel n°182 du 21 Mai 2019

Recevoir ce bulletin par Internet : [contact@resistons.lautre.net](mailto:contact@resistons.lautre.net). Site internet : <http://resistons.lautre.net/>

Le réseau Résistons ensemble a été formé à la suite du Forum de Saint-Denis, le 26 mai 2002, au cours duquel s'étaient rencontrés des collectifs locaux (Lyon, Strasbourg, Rouen, Nantes, Draguignan, etc.) ainsi que des individus et une série d'organisations et d'associations, tous décidés à œuvrer contre les violences policières et sécuritaires. RE n'est donc pas une organisation politique. Son but est d'informer, de briser l'isolement des victimes des violences policières et sécuritaires et de contribuer à leur auto-organisation.

## Les ficelles de Macron ne marchent plus

Et pourtant, elles ont marché. S'il a gagné en 2017 c'est en s'appropriant le rejet légitime de Le Pen. Une fois élu, Il a encore plus enrichi les riches, appauvri les pauvres et frappé celles et ceux qui luttent. Puis, divine surprise, les GJ sont arrivés et ont obligé Macron à sortir ce qu'il croyait être son arme fatale : le soi-disant «Grand débat». Il a fait très vite pschitt.

Puis, Notre Dame s'est embrasée. Alors Macron a cru y trouver l'occasion de se refaire : unissons-nous pauvres et riches, croyants ou laïques autour des valeurs de la «France éternelle», nous racontait-il. Cette «union nationale» de façade n'a tenu que 48 heures. La France qui souffre a compris qu'il s'agissait d'une embrouille, d'autant plus que les centaines de millions étalés par les super riches, (dont 66 % leur est remboursé par nos impôts !) l'a rendue encore plus puante. Sans parler du fait que Macron entend choisir, encadrer et diriger les projets de restauration par ordonnances, au mépris de toutes les lois protégeant le patrimoine et de l'avis des experts. Puis, la répression féroce de la manif du

1<sup>er</sup> mai à Paris a donné naissance à un nouveau mensonge d'Etat : la soi-disant agression du service d'urgence de la Pitié-Salpêtrière par des «hordes sauvages». «Voilà le vrai visage des manifestants du 1<sup>er</sup> mai, GJ, syndicalistes!» nous ont bourré le mou les médias à la botte. Sauf que le personnel en grève, y compris la CGT de l'hôpital, a vite démonté cette machination. En réalité c'est l'Etat, sa police et ses voltigeurs qui ont attaqué, y compris à l'intérieur de l'hôpital, des manifestants sans défense, fuyant les matraquages et les gazages. Après les échecs des combines de Notre Dame, de la Salpêtrière, et de l'utilisation médiatique du sauvetage en Afrique, Macron pense avoir trouvé une ficelle encore plus grosse. Lors des élections européennes du 26 mai, voilà ce qui se jouerait, selon lui : «c'est moi ou le fascisme» et pour que cela soit bien clair il refuse le comptage des votes blanc. Sauf qu'après 26 Actes des GJ, à part, peut être, les petits 17% des inscrits qui ont voté pour lui au premier tour en 2017, face à son bilan, désormais personne ne croit que

... suite en p. 2 >

Macron puisse constituer un rempart démocratique. D'autant moins que les violences policières et judiciaires tendent à étouffer avec une intensité chaque jour accrue les libertés démocratiques. Son régime se rapproche à grand pas des régimes les plus autoritaires. C'est Macron et son équipe de matraqueurs, de gazeurs, de mutilateurs, d'emprisonneurs, d'expulseurs et d'appauvrisseurs qui vont être condamnés le 26 mai. Les dés sont pipés, ce qui nous reste à faire c'est renverser le rapport de force.

### Appel à dons de la Coordination contre la répression et les violences policières

Parce que la solidarité est notre arme et parce que la répression ne vise qu'à nous isoler, continuons de jouer collectif!



Dons en ligne : <https://bit.ly/stoprep>

Envoyer un chèque : à l'ordre de «FAU» (indiquer «Stop répression» au dos), et adressez-le à Librairie Michèle Firk, 9, rue François Debergue, 93100 Montreuil. Pour des virements prenez contact pour avoir le RIB. Contact : [stoprepression@riseup.net](mailto:stoprepression@riseup.net)

**La ligne antirep' : 07 53 13 43 05**

Infos : <https://paris-luittes.info/appel-a-dons-de-la-coordination-12147> Conseils pratiques des caisses de soutien du Réseau d'autodéfense juridique collective : <https://rajcollective.noblogs.org>

### La 2<sup>e</sup> Assemblée des Assemblées des Gilets Jaunes

Les Gilets jaunes, constitué.e.s en assemblées locales, réunis à Saint-Nazaire, les 5, 6 et 7 avril 2019 lancent plusieurs appels sur les européennes, les assemblées citoyennes populaires locales, contre la répression et pour l'annulation des peines des prisonniers et condamnés du mouvement, à lire sur <https://saint-nazaire.assembleesdesgiletsjaunes.fr/> «Le pouvoir du peuple, par le peuple, pour le peuple. Ne nous regardez pas, rejoignez-nous.»

### > Répression des Gilets Jaunes : ça continue de plus belle ...

6 mois après le début du mouvement, près de 12000 interpellations, de 11 000 GAV, 1 800 comparutions immédiates, 400 mandats de dépôt, 2000 convocations. Tels sont les chiffres terrifiants dont s'est vanté le gouvernement.

Pour empêcher de manifester, les flics peuvent compter sur les directions de transports publics qui ferment systématiquement toutes les stations de métro sur des périmètres gigantesques : ainsi, à Rennes, le 1<sup>er</sup> mai, tous les transport publics étaient bloqués. Les violences policières ont encore été innombrables et d'une extrême brutalité. A titre d'exemple, des vidéos tournées le 1<sup>er</sup> mai ont montré un homme interpellé et mis à genou qui se voit introduire une matraque dans le pantalon par un CRS, un groupe de personnes giflées et malmenées par des flics les parquant derrière le rideau de fer d'un commerce, un CRS lançant un pavé sur des manifestants. Ces faits n'ont donné lieu qu'à l'ouverture d'enquêtes internes et, de toutes façons, aucune des 240 enquêtes que l'IGPN a daigné ouvrir n'a abouti à une mise en examen.

Pourtant, les alertes sont vives du côté des médecins : inquiétude sur l'extrême gravité des blessures oculaires provoquées par les LBD et les conséquences de l'inhalation de gaz à haute dose. Même ceux qui ne sont pas en train de manifester sont touchés. On a, par exemple, appris que le 12 janvier, un jeune réfugié syrien s'est reçu un tir de LBD : «*j'ai fui la guerre en Syrie et voilà je perds mon œil*» a-t-il tristement déclaré. Les voltigeurs, unités de police à moto (appelées BRAV) ont encore sévi : le 1<sup>er</sup> mai, un étudiant à la peau noire logeant à la résidence sur le site de la Pitié Salpêtrière, descendu voir et filmer ce qui se passait dans la cour, s'est fait courser et matraquer dans le hall de son immeuble.

Au tribunal, les juges continuent l'abattage : tous les débuts de semaine des militants produisent des témoignages édifians des audiences où comparaissent les GJ. Deux exemples parmi des centaines : cet étudiant qui prend 4 mois avec sursis juste pour avoir eu sur lui un sifflet, une coquille de protection, des lunettes et un autocollant «AL» ; cet autre étudiant mis en détention provisoire parce qu'ayant refusé de se laisser prélever ses empreintes et son ADN, le juge dit ne pas pouvoir attester de son identité alors même qu'il dispose d'un passeport et que ses parents sont présents dans la salle. Bref le carnage continue... mais le mouvement aussi!

### > Répression des profs et des élèves indociles

Du côté de l'éducation nationale, les élèves mobilisés en décembre dernier continuent de subir les effets de l'impitoyable répression qui s'était abattue sur eux. Les 4 lycéens d'Ivry qui avaient tagué «Macron Démission» sur le mur de leur lycée le 12 décembre passeront devant un juge des enfants et en correctionnelle pour le majeur. Les élèves de Mantes la jolie interpellés le 6 décembre dans de terribles conditions ont été auditionnés le 13 mai par l'IGPN suite à la plainte qu'ils ont déposée. Dans les deux cas, des collectifs les soutiennent.

Depuis deux mois maintenant, ce sont les profs toujours mobilisés contre la loi Blanquer et les réformes des lycées et du bac général, qui sont touchés. D'abord par la démultiplication des mesures disciplinaires administratives (directeurs d'école et instits «admonestés», avertis, blâmés ou mutés, professeurs du secondaire mis sous pression et/ou sanctionnés par leur direction ou le rectorat...), puis, la répression est montée d'un cran : l'administration entend faire appel à la police. Le mardi 9 avril, une centaine de professeurs occupent durant une heure les locaux de la direction académique (DSDEN) de Créteil pour

protester contre la dégradation de leurs conditions de travail et l'absence de soutien de leur hiérarchie. Le soir même, l'équipe de direction de la DSDEN envoie un courrier au personnel les incitant à porter plainte au commissariat «suite aux agressions subies» et à livrer les captations vidéo et audio de l'occupation afin «d'alimenter l'enquête». Elle annonce qu'elle aura recours aux EMS, ces milices constituées en 2009 (voir RE 80).

À Nice, le 8 mai, un prof est approché en fin de manif par une flic en civil l'informant qu'il a commis un outrage : celle-ci appelle à la rescousse ses collègues CRS qui sautent sur le manifestant et l'écrasent de tout leur poids avant de l'enfermer 24 h en GAV. Il passera en jugement en décembre, accusé d'outrage (il a protesté au mégaphone contre la présence du syndicat «Alliance Police» au sein du cortège), rébellion, violence contre agent. Le député Ciotti réclame sa suspension immédiate.

À Paris, le 11 mai lors de la manif des GJ sur le thème de l'éducation, même scénario : une prof est contrôlée en début de manif par des flics qui lui reprochent de brandir une pancarte insultante pour le président, son conjoint en informe les manifestants aux alentours. A la fin de la manif, tous deux se retrouvent interpellés et mis en GAV. Elle sera relâchée sans poursuite mais il comparaitra en novembre 2019 pour rébellion.

Les méthodes policières expérimentées depuis des décennies contre les habitants des quartiers populaires (cibler une personne en la contrôlant ce qui permet de créer un délit de toute pièce au moyen de l'accusation d'outrage et rébellion) après s'être abattues sur les GJ se généralisent maintenant aux syndicalistes. Après le gazage délibéré du camion et du secrétaire de la CGT le 1er mai, on ne peut plus douter que l'Etat panique et entend signaler qu'il est prêt à tout pour nous faire rentrer dans le rang.